

GEORGE WESTON LIMITÉE

NOTICE ANNUELLE DE 2000

Le 8 mars 2001

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Constitution	1
Évolution des activités	2
Description narrative des activités	7
Principales données financières consolidées	14
Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation	16
Marché pour les titres	16
Administrateurs et membres de la direction	16
Renseignements supplémentaires	21

CONSTITUTION

George Weston limitée (la « société ») a été constituée par lettres patentes en vertu des lois du Canada le 27 janvier 1928. Elle a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 29 avril 1980 et fusionnée avec Weston Food Processing Ltd. en vertu de statuts de fusion prenant effet le 1^{er} janvier 1989. Le siège social de la société et le bureau principal de l'entreprise sont situés au 22 St. Clair Avenue East, Toronto (Ontario) Canada M4T 2S7.

La société détient, directement ou indirectement par l'entremise de filiales et de sociétés apparentées, les pourcentages suivants des titres avec droit de vote des filiales dont le nom figure ci-dessous, qui s'occupent de ses principales activités.

100 % des actions avec droit de vote de Weston Foods Inc. (Ontario), Weston Foods, Inc. (Delaware), Weston Food Distribution Inc. (Canada) et 62,9 % des actions avec droit de vote des Compagnies Loblaw limitée (Canada).

Weston Foods Inc. (Canada)

Weston Foods Inc. détient la quasi-totalité des actifs utilisés par le secteur de la transformation des aliments et 100 % de Weston Foods, Inc. (Delaware).

Ces actifs sont exploités pour le compte de la société par un certain nombre de filiales en propriété exclusive et de sociétés apparentées, dont : Boulangeries Weston Québec Limitée (Ontario), Weston Bakeries Limited (Canada), Ready Bake Foods Inc. (Ontario), Sarsfield Foods Limited (Canada), Maplehurst Bakeries (Canada) Inc. (Canada), La Baguetterie Inc. (Ontario), Western Pre-Bake Ltd. (Ontario), Connors Bros., Limited (Nouveau-Brunswick), Heritage Salmon Limited (Ontario), Weston Foods Ltd. (Ontario) et William Neilson Ltd. (Ontario).

Weston Foods, Inc. (États-Unis)

Weston Foods, Inc. détient, directement ou par l'entremise de filiales et de sociétés apparentées, 100 % des actions avec droit de vote de Stroehmann Bakeries, L.C. (Virginie), Interbake Foods Inc. (Delaware), Maplehurst Bakeries, Inc. (Indiana), Heritage Salmon, Inc. (Delaware), Stinson Seafood (2000), Inc. (Delaware) et Norse Dairy Systems, L.L.C. (Delaware).

Weston Foods Distribution Inc.

Weston Foods Distribution Inc. détient 60,5 % des actions avec droit de vote des Compagnies Loblaw limitée (Canada).

Les Compagnies Loblaw limitée

Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw ») détient, directement ou par l'entremise de filiales et de sociétés apparentées, 100 % des titres avec droit de vote de Loblaws Inc. (Ontario), Atlantic Wholesalers Ltd. (Nouveau-Brunswick), Loblaws Supermarkets Limited (Ontario), National Grocers Co. Ltd. (Ontario), Zehrmart Inc. (Ontario), Loblaw Properties Limited (Ontario), Fortino's Supermarket Ltd. (Ontario), Kelly, Douglas & Company, Limited (Colombie-Britannique), Westfair Foods Ltd. (Canada), Loblaw Brands Limited (Canada), Loblaw Financial Holdings Inc. (Ontario), Provigo Inc. (Québec), Provigo Distribution Inc. (Québec), Propriétés Provigo limitée (Québec) et la Banque *le Choix du Président* (Canada).

ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS

La société exerce ses activités essentiellement au Canada et aux États-Unis par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation, à savoir le secteur de la transformation des aliments et le secteur de la distribution alimentaire. Le secteur de la transformation des aliments est un intervenant de poids sur les marchés nord-américains des produits de boulangerie, des produits laitiers et de la transformation du poisson, principalement au Canada. Le secteur de la distribution alimentaire est exploité par Les Compagnies Loblaw limitée (Loblaw), le plus grand distributeur d'aliments au Canada.

La société gère ses diverses activités de manière décentralisée. Si la haute direction établit les objectifs de la société, chaque groupe s'emploie de façon autonome à réaliser ces objectifs. Les décisions relatives aux activités quotidiennes en matière de marketing, fabrication, vente et distribution sont prises au niveau de l'exploitation. Les unités d'exploitation sont ensuite secondées par un bureau administratif qui fournit aux groupes d'exploitation les ressources habituellement mises à la disposition des grandes sociétés, dont l'accès aux capitaux, le pouvoir d'achat et le personnel spécialisé.

STRUCTURE D'EXPLOITATION

La société et ses filiales sont collectivement appelées « Weston » aux présentes. Sa structure d'exploitation se présente comme suit :

Transformation des aliments

Boulangeries Weston Québec limitée
Weston Bakeries Limited
Ready Bake Foods Inc.
Stroehmann Bakeries L.C.
Interbake Foods Inc.
Maplehurst Bakeries, Inc.
William Neilson Ltd.
Connors Bros., Limited
Connors Seafoods Limited
Fiordo Blanco S.A.
Heritage Salmon, Inc.
Heritage Salmon Limited
Stinson Seafood (2000), Inc.

Distribution alimentaire

Loblaws Inc.
Atlantic Wholesalers Ltd.
Fortino's Supermarket Ltd.
Loblaws Supermarkets Limited
National Grocers Co. Ltd.
Zehrmart Inc.
Loblaw Properties Limited
Kelly, Douglas & Company, Limited
Westfair Foods Ltd.
Loblaw Brands Limited
Loblaw Financial Holdings Inc.
Provigo Inc.
Provigo Distribution inc.
Propriétés Provigo limitée
Banque *le Choix du Président*

De 1996 à 2000, le chiffre d'affaires de la société tiré des activités poursuivies s'est accru à un taux annuel moyen cumulatif de 13 %, compte tenu des acquisitions. En 2000, les activités au Canada ont représenté environ 93 % alors que les 7 % restants représentaient les ventes aux États-Unis et sur les marchés internationaux. Le bénéfice par action ordinaire tiré des activités poursuivies de la société s'est établi à 1,41 \$ en 1996 (à 1,01 \$ si on ne tient pas compte d'un gain net de 0,40 \$ par action attribuable aux aliénations d'entreprises), à 1,47 \$ en 1997, à 5,05 \$ en 1998 (à 1,87 \$ si on ne tient pas compte d'éléments inhabituels de 3,18 \$ par action, essentiellement attribuables à l'émission d'actions ordinaires par Loblaw dans le cadre de l'acquisition de Provigo, ce qui a réduit la participation de la société dans Loblaw et a donné lieu à un gain hors caisse avant impôts non récurrent de 433 millions de dollars), à 2,67 \$ en 1999 (à 2,62 \$ si on ne tient pas compte d'un élément inhabituel) et à 3,66 \$ en 2000 (à 3,35 \$

si on ne tient pas compte de l'incidence des réductions des taux d'imposition fédéral et provincial annoncées dans les budgets de 2000 sur les soldes d'impôts futurs).

En 2000, Loblaw a acquis 220 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, pour la somme de 12 millions de dollars conformément à ses offres publiques de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA »). En outre, la société a l'intention de renouveler son OPRCNA dans le but d'acquérir à la Bourse de Toronto jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires en circulation. Conformément aux règles et règlements de la Bourse de Toronto, la société pourra racheter ses actions au cours du marché à la date d'acquisition.

En 2000, la société a acquis, aux fins d'annulation, 276 000 de ses actions ordinaires pour la somme de 13 millions de dollars conformément à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

En vertu de son OPRCNA, Loblaw est autorisée à conclure des contrats à terme, relativement à ses actions ordinaires visées par l'OPRCNA. À la fin de l'exercice 2000, Loblaw avait conclu des contrats d'achat à terme pour acquérir 2 750 200 de ses actions ordinaires au prix d'exercice moyen de 38,66 \$ l'action. En outre, Loblaw a l'intention de renouveler son OPRCNA dans le but d'acquérir à la Bourse de Toronto, ou de conclure des contrats à terme dans le but d'acquérir, jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires en circulation. Conformément aux règles et règlements de la Bourse de Toronto, Loblaw pourra racheter ses actions ordinaires au cours du marché à la date d'acquisition.

Au cours du premier trimestre de 2001, Loblaw a émis 350 millions de dollars de billets à moyen terme portant intérêt au taux de 6,50 % et échéant en 2011 en vertu de son prospectus préalable de 2000.

La société pénétrera de nouveaux marchés et explorera les possibilités d'acquisition qui se présenteront. Elle est également prête à abandonner certains marchés afin de redéployer son actif ailleurs lorsque cela présente un avantage stratégique. Le succès de ces stratégies dépend dans une large mesure de la stabilité financière de la société et du déploiement stratégique de ses ressources financières. La société maintient une situation financière solide afin de réduire au minimum sa vulnérabilité en ce qui concerne les pressions à court terme qui s'exercent sur le bénéfice et de jeter des assises solides en vue de la croissance durable à long terme.

ACQUISITIONS ET ALIÉNATIONS D'ENTREPRISES

Transformation des aliments

Le 19 février 2001, après la fin de l'exercice, Weston a conclu un accord en vue d'acquérir Bestfoods Baking Company des États-Unis d'Unilever au prix de 1,765 milliard de dollars US, soit environ 2,7 milliards de dollars CA, en espèces. Cette acquisition est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et devrait être conclue vers le milieu de l'exercice.

Simultanément, la société a annoncé son intention de se départir de ses entreprises de produits laitiers et de transformation du poisson afin de centrer son secteur de la transformation des aliments sur les produits de boulangerie. En outre, la société envisage de vendre environ 5 % de sa participation dans Les Compagnies Loblaw limitée.

En 2000, Connors Bros. a fait l'acquisition de Nor Am Aquaculture, éclosier de saumon de l'île de Vancouver, ainsi que de Stinson Seafood, entreprise de mise en boîte de sardines du Maine.

Aussi en 2000, Interbake Foods a mené à bien l'acquisition de deux entreprises de confection de cornets pour crème glacée, soit Norse Dairy Systems, de Columbus dans l'Ohio, et Ace Bakery, de Green Bay au Wisconsin.

Vers la fin de 2000, Weston Bakeries a acquis deux boulangeries de spécialité, Crissa Bakery en Ontario et Renaud Bakery au Québec, et Stroehmann Bakeries a mené à bien l'acquisition de Kaufman's Bakery, une entreprise de pains et de petits pains frais de Buffalo, dans l'État de New York.

Au cours du premier trimestre de 1999, Neilson Dairy a acquis l'entreprise de production laitière d'Oshawa Foods en Ontario, exploitée sous le nom de Fieldfresh Farms.

En 1999, la filiale de la société, B.C. Packers Limited, a vendu son entreprise de distribution de marques de poisson en boîte et ses installations de production pour un produit de 55 millions de dollars. En 1998, une provision de 18 millions de dollars pour la perte subie à la vente a été incluse dans les « éléments inhabituels » et des impôts de 7 millions de dollars applicables à cette perte ont été inclus dans les impôts sur les bénéfices.

Distribution alimentaire

Le 10 décembre 1998, Loblaw a acquis 98 % des actions ordinaires de Provigo Inc. (« Provigo »), à la suite de quoi elle a émis 28 715 059 actions ordinaires évaluées à 890 millions de dollars, payé une somme de 771 millions de dollars en espèces et pris en charge une dette bancaire nette de 89 millions de dollars. L'émission d'actions ordinaires par Loblaw a réduit la participation de la société en 1998, laquelle est passée de 71 % à 63 % et a donné lieu à un gain hors caisse avant impôts de 433 millions de dollars. Ce gain n'a pas été pris en compte aux fins de l'impôt. La contrepartie en espèces de 771 millions de dollars a été financée au moyen d'une facilité de crédit non garantie de 364 jours qui a été remboursée en 1999. Le 18 janvier 1999, Loblaw a acquis les 2 % restants des actions ordinaires de Provigo, à la suite de quoi elle a émis 525 841 actions ordinaires (y compris 64 fractions d'actions ordinaires annulées par la suite) évaluées à 16 millions de dollars et payé 14 millions de dollars en espèces. L'émission d'actions par Loblaw a eu une légère incidence sur la participation de la société dans Loblaw et a donné lieu à un gain hors caisse avant impôts de 7 millions de dollars. En tout, Loblaw a émis 29 240 900 actions ordinaires évaluées à 906 millions de dollars, payé 785 millions de dollars en espèces et pris en charge une dette bancaire nette de 89 millions de dollars pour acquérir Provigo.

En 1999, dans le cadre de l'acquisition de Provigo, Loblaw a vendu 44 magasins, essentiellement des magasins Loeb. Le chiffre d'affaires et le bénéfice applicables provenant de ces magasins ont été exclus des résultats déclarés de 1998 et 1999 de Loblaw. Les autres magasins de l'Ontario qui ont été acquis dans le cadre de l'acquisition de Provigo ont été transformés en magasins exploités sous les diverses bannières Loblaw et assujettis à ses programmes en 1999.

Le 30 novembre 1998, Loblaw a acheté Agora, société de distribution alimentaire du Canada atlantique de The Oshawa Group Limited, pour la somme de 81 millions de dollars en espèces; cette société a été intégrée aux activités existantes de Loblaw dans cette région.

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS

Transformation des aliments

Au cours de la période de cinq exercices terminée en 2000, le secteur de la transformation des aliments a acquis et aliéné un certain nombre d'entreprises de sorte qu'aujourd'hui il se concentre essentiellement sur les produits de boulangerie (produits de boulangerie frais et surgelés et biscuits) au Canada et aux États-Unis, tout en conservant certains actifs dans le domaine des produits laitiers et de la transformation du poisson. Parallèlement, le secteur a entrepris une importante restructuration des actifs des boulangeries afin d'en rehausser la rentabilité. Les dépenses en immobilisations ont servi à améliorer l'efficacité de la capacité existante et à accroître la capacité aux endroits offrant des possibilités de croissance.

Tel qu'il a été mentionné ci-dessus, plusieurs transactions ont été menées à bien ou entreprises en 1999, 2000 et 2001, pour mettre davantage l'accent sur le secteur nord-américain de la boulangerie.

En outre, maints autres programmes de restructuration ont été entrepris afin d'améliorer la rentabilité des entreprises de boulangerie. Au Canada, la société a cédé son réseau de vente et de livraison de pain frais à des distributeurs indépendants. Aux États-Unis, d'importantes économies ont été réalisées au niveau de la distribution par suite de la fusion et de l'élimination de certaines activités de livraison du pain.

La division des entreprises de pêche et de transformation du poisson du secteur de la transformation des aliments intervient sur le marché nord-américain de l'élevage du saumon atlantique et des sardines en boîte. En 2000, environ 27 % du chiffre d'affaires de la division a été réalisé au Canada, et les 73 % restants ont été générés aux États-Unis, en Europe et dans la zone Pacifique.

La division des entreprises de pêche et de transformation du poisson a pour stratégie globale de préserver la position de chef de file de ses marques sur le marché nord-américain, à savoir *Brunswick* et *Beach Cliff* pour le poisson en boîte et *Heritage* pour l'aquaculture. Les marques *Clover Leaf* et *Paramount* ont été vendues dans le cadre de la transaction visant B.C. Packers Limited. La division des entreprises de pêche et de transformation du poisson est essentiellement axée sur le marché nord-américain tant pour le saumon atlantique d'élevage que pour les sardines en boîte. Les sardines en boîte sont également distribuées à l'échelle mondiale, sur des marchés comme l'Europe, l'Amérique latine, les Caraïbes, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En 2000, l'acquisition de Stinson Seafood, entreprise du Maine, a renforcé notre position en Amérique du Nord. La division des entreprises de pêche et de transformation du poisson est devenue un intervenant de premier plan sur le marché nord-américain de l'élevage du saumon atlantique, ayant beaucoup investi, depuis 1990, dans ses activités de salmoniculture de la côte est du Canada et des États-Unis. En 1995, elle a élargi ses activités au Chili en achetant une entreprise d'aquaculture dans ce pays. En 2000, l'expansion s'est poursuivie avec l'acquisition de Nor Am, éclosier de saumon de la côte ouest canadienne.

Au cours des cinq derniers exercices, le chiffre d'affaires du secteur de la transformation des aliments (à l'exclusion de celui de B.C. Packers Limited) s'est accru à un taux annuel moyen cumulatif d'environ 5 %. Cette hausse est attribuable aux placements ciblés dans les entreprises de boulangerie, aux acquisitions liées aux activités de salmoniculture et à d'autres acquisitions stratégiques compensées par l'aliénation d'entreprises non stratégiques. La croissance du chiffre d'affaires et les efforts fournis par le secteur de la transformation des aliments en vue de contrôler les coûts et d'optimiser la production et l'efficacité d'exploitation se sont traduits par une amélioration considérable de la rentabilité en 2000 comparativement à 1996.

Au cours de la période de cinq exercices terminée en 2000, le total des dépenses en immobilisations du secteur de la transformation des aliments a atteint une moyenne annuelle d'environ 104 millions de dollars, compte non tenu des acquisitions d'entreprises.

Distribution alimentaire

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales (collectivement appelées « Loblaw ») exercent leurs activités dans le secteur de la distribution alimentaire un peu partout au Canada par l'intermédiaire de magasins détenus par la société (« magasins détenus par la société »), de magasins franchisés indépendants (« magasins franchisés »), de magasins associés, et en offrant des services à des marchands indépendants. Loblaw a mis au point une gamme très populaire de produits sous marques contrôlées vendus dans les magasins détenus par la société et les magasins franchisés et associés, et offerts en quantités limitées à ses clients indépendants. La gamme de produits *le Choix du Président* est commercialisée dans des chaînes désignées de supermarchés dans les pays suivants : la Barbade, les Bermudes, les îles Caïmans, la Chine (Hong Kong), la Colombie, Israël, la Jamaïque, la Trinité et les États-Unis.

Loblaw exploite des magasins de formats et de tailles divers sous différentes bannières, ce qui lui permet de répondre aux besoins des clients et des populations de divers marchés, qui ne cessent de changer. De plus, chaque fois que cela est possible, les nouveaux magasins et les magasins qui ont été rénovés ou agrandis comprennent désormais de nouveaux rayons, dont photolabs, pharmacies, services de nettoyage à sec, vidéos, cartes de vœux, fleurs, vêtements, mets préparés et, depuis peu, produits et services financiers.

En 1998, la société a lancé les *Services financiers le Choix du Président*, services financiers dont le fournisseur est la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Il s'agit d'une activité bancaire de remplacement qui offre un ensemble de produits et services financiers à des tarifs intéressants qui permettent aux clients de gagner des points qu'ils peuvent échanger contre des produits d'épicerie et autres articles vendus en magasin. En outre, la *Banque le Choix du Président*, filiale de Loblaw, met la touche finale à la mise au point d'une carte de crédit.

Au cours de la période de cinq exercices terminée le 31 décembre 2000, Loblaw a continué à accroître son actif et à réinvestir dans les actifs existants afin de positionner la société en vue d'une croissance durable. Pendant cette période, les dépenses en immobilisations cumulatives, financées en très grande partie par les flux de trésorerie liés à l'exploitation, ont totalisé 3,3 milliards de dollars.

Au cours de la dernière période de cinq exercices, le chiffre d'affaires total tiré des entreprises canadiennes s'est accru à un taux annuel moyen cumulatif d'environ 17 %, et la superficie des magasins détenus par la société au Canada s'est accrue à un taux annuel moyen cumulatif d'environ 15 % (les deux pourcentages tiennent compte des acquisitions).

Au cours de la dernière période de cinq exercices, le bénéfice net par action ordinaire et le bénéfice avant les charges au titre de l'écart d'acquisition par action ordinaire ont augmenté régulièrement pendant chaque exercice. Au cours de la période de cinq exercices terminée le 31 décembre 2000, le bénéfice net par action ordinaire et le bénéfice avant les charges au titre de l'écart d'acquisition par action ordinaire se sont accrus au taux annuel moyen cumulatif d'environ 23 % et 25 % respectivement.

DESCRIPTION NARRATIVE DES ACTIVITÉS

Les activités de la société peuvent se répartir en deux secteurs distincts, d'une part, le secteur de la transformation des aliments (essentiellement une entreprise de produits de boulangerie frais et surgelés, de produits laitiers et de transformation du poisson) et le secteur de la distribution alimentaire :

(en millions de dollars)	2000	Variation	1999	Variation
Chiffre d'affaires				
Transformation des aliments	2 771 \$	7 %	2 578 \$	(4)%
Distribution alimentaire	20 121	7 %	18 783	50 %
Intergroupes	(548)		(510)	
Chiffres consolidés	22 344 \$	7 %	20 851 \$	42 %

TRANSFORMATION DES ALIMENTS

Activités

Le secteur de la transformation des aliments englobe les entreprises de produits de boulangerie frais et surgelés, de produits laitiers et de pêche et de transformation du poisson. En 2000, environ 41 % du chiffre d'affaires a été réalisé au Canada, et les 59 % restants ont été générés aux États-Unis et sur les marchés internationaux.

Les activités relatives aux produits de boulangerie sont exercées au Canada et aux États-Unis et comprennent les entreprises de pain frais de Weston Bakeries au Canada et de Stroehmann Bakeries dans le nord-est des États-Unis, l'entreprise de produits de boulangerie surgelés exploitée par Ready Bake au Canada et par Maplehurst Bakeries aux États-Unis, et les entreprises de confection de biscuits d'Interbake Foods aux États-Unis. En outre, Neilson Dairy exerce ses activités dans le secteur ontarien des produits laitiers.

La division de pêche et de transformation du poisson exerce ses activités par l'entremise de Connors Bros., Limited (« Connors »), du Nouveau-Brunswick, grâce à des entreprises établies sur les côtes est et ouest au Canada, dans l'État du Maine et au Chili. La division dessert essentiellement les marchés du Canada, des États-Unis, des Caraïbes, de l'Europe et de l'Australie. Au cours du premier trimestre de 2000, Connors a acquis une écloserie de saumon de l'île de Vancouver et, au cours du deuxième trimestre, une entreprise de sardines en boîte dans l'État du Maine.

En 1999, la division de pêche et de transformation du poisson a cessé de s'exposer aux fluctuations naturelles de production de saumon sauvage et de thon en vendant les actifs d'exploitation de B.C. Packers Limited.

Au Canada, de simple petite boulangerie en 1882, Weston Bakeries s'est transformée en une exploitation de 18 boulangeries industrielles à la fin de 2000. Weston Bakeries se compose de quatre divisions : ouest du Canada, Ontario, Québec et Atlantique. Dans l'ouest du Canada, Weston Bakeries exploite des boulangeries à Vancouver, Calgary, Regina et Winnipeg; en Ontario, elle exploite des boulangeries à Hamilton, Kitchener, Orillia, Cobourg, Sudbury, London, Toronto, Barrie et Kingston, ainsi qu'un grand centre de distribution à Etobicoke. Dans la région du Canada atlantique, elle exploite des boulangeries à St. John's (Terre-Neuve) et Amherst (Nouvelle-Écosse). Boulangeries Weston Québec exploite deux boulangeries à Montréal. Les produits, qui sont distribués sous des marques nationales et régionales dont « Weston », « Wonder », « Country Harvest », « D'Italiano », « Deli World », « Casa Mendosa », « San

Francisco », « *Pepe's* » et sous des marques contrôlées, se composent d'un vaste assortiment de pains, petits pains, gâteaux, tortillas de farine, croustilles au maïs et toutes sortes de pâtisseries et autres produits de boulangerie. Ces produits sont vendus par l'intermédiaire d'épiceries, de dépanneurs et d'établissements de restauration.

Ready Bake exploite cinq usines de confection de pâte surgelée et de pâtisseries, ainsi qu'une usine de confection de tartes surgelées au Canada. Ces usines se trouvent à Essex, Mississauga et Brampton, en Ontario, à Regina, en Saskatchewan, à Montréal, au Québec, et à Kentville, en Nouvelle-Écosse. Elles produisent des pâtes surgelées, ainsi que des produits pré-apprêtés, partiellement cuits et entièrement cuits, dont du pain, des petits pains, des bagels, des tartes et des pâtisseries, qui sont distribués à des boulangeries de supermarchés et à des exploitants d'établissements de restauration au Canada.

Stroehmann Bakeries a été acquise en 1980. Elle a depuis pris de l'expansion en acquérant des usines et des réseaux de distribution dans la région fortement peuplée du nord-est des États-Unis, où elle dessert huit États. À la fin de l'exercice, Stroehmann, dont le siège social se trouve à Horsham, en Pennsylvanie (près de Philadelphie), exploitait neuf boulangeries à Williamsport, Norristown, Sayre, Hazleton, Harrisburg, Easton et Reading, en Pennsylvanie, ainsi qu'à Olean et, dans le cas de Kaufman's Bakery acquise récemment, à Buffalo, dans l'État de New York. Les produits se composent d'une vaste gamme de pains, petits pains, gâteaux et autres produits de boulangerie vendus sous les marques « *Stroehmann* », « *D'Italiano* », « *Kaufman's* » et « *Maier's* » et sous des marques contrôlées par l'intermédiaire d'épiceries, de restaurants et divers autres établissements de restauration.

Maplehurst exploite une usine de beignes surgelés, une usine de gâteaux, deux usines de bagels surgelés et une usine de tartes surgelées aux États-Unis. Ces usines sont situées à Brownsburg, dans l'Indiana, à Carrollton, en Géorgie, à St. Louis, au Missouri, à Nebraska City, au Nebraska, et à Kent, dans l'État de Washington. Elles produisent des produits surgelés, dont des pains, petits pains, beignes, bagels, gâteaux et tartes, qui sont distribués à des boulangeries de supermarchés et à des exploitants d'établissements de restauration aux États-Unis.

Interbake Foods a été formée dans les années 1970 afin de regrouper les entreprises de biscuits et de craquelins acquises par Weston entre 1928 et 1960. À la fin de l'exercice, Interbake exploitait neuf usines aux États-Unis, à North Sioux City, dans le Dakota du Sud, à Elizabeth, au New Jersey, à Richmond, en Virginie, à Green Bay, au Wisconsin, à Columbus, en Ohio, à Albany, en Géorgie, à Los Angeles, en Californie, à Somerset, en Pennsylvanie, et à Omaha, au Nebraska, ainsi qu'une usine au Costa Rica. Interbake est un fabricant de biscuits fins qui exerce ses activités dans quatre secteurs. Elle fabrique des produits sous contrat pour de grandes sociétés alimentaires, fournit des produits uniques et sous marques privées aux détaillants, est un fournisseur important de cornets pour crème glacée et de gaufrettes pour sandwichs glacés pour l'industrie des produits de crème glacée, et un fournisseur important de biscuits des guides. Au cours du premier semestre de 2000, l'acquisition de deux entreprises dans le secteur laitier, soit Norse Dairy Systems et Ace Bakery, ont permis d'étendre la gamme de produits pour offrir des cornets pour crème glacée, complétant ainsi l'entreprise existante de gaufrettes pour sandwichs glacés.

Neilson Dairy transforme le lait et la crème à ses deux usines laitières de l'Ontario, l'une située à Halton Hills, l'autre à Ottawa.

La division de pêche et de transformation du poisson exerce ses activités d'aquaculture sur les côtes est et ouest du Canada, dans l'État du Maine et au Chili. En septembre 1995, elle a acquis une entreprise d'aquaculture au Chili afin d'approvisionner à l'année longue le marché en expansion des États-Unis. En 2000, la division a acquis Nor Am, une éclosérie de saumon de l'île de Vancouver. Depuis 1995, sa

capacité d'aquaculture a plus que sextuplé. Les conserveries de la division de pêche et de transformation du poisson sont exploitées au Nouveau-Brunswick et, grâce à l'ajout de quatre usines provenant de l'acquisition de Stinson Seafood, dans l'État du Maine.

Renseignements généraux

Position concurrentielle

La société est représentée dans le secteur des produits de boulangerie frais par Weston Bakeries, l'un des plus grands boulangers industriels sur chacun de ses marchés, et par Stroehmann Bakeries, boulanger industriel sur le marché du nord-est des États-Unis. La concurrence ne cesse de s'intensifier dans ce secteur du fait des regroupements qui se traduisent par des producteurs de grande envergure et de l'arrivée de nouveaux boulangers offrant des produits de spécialité sur les marchés locaux.

En ce qui concerne les produits de boulangerie surgelés, Ready Bake occupe une position de premier plan en fournissant ces produits et un service technique à des boulangeries de supermarchés au Canada. Maplehurst produit des gâteaux et des beignes surgelés dans les régions du centre-ouest et du sud-est des États-Unis.

Les défis se multiplient pour Interbake Foods aux États-Unis en raison de la rationalisation de la capacité excédentaire que continue à connaître le secteur des biscuits dans ce pays.

Neilson Dairy exerce le gros de ses activités sur le marché ontarien très concurrentiel du lait de consommation. Les entreprises de détail et de gros de Loblaw en Ontario constituent l'essentiel de la clientèle de Neilson.

Connors est un producteur de sardines en boîte au Canada et aux États-Unis et l'entreprise a développé un réseau de commercialisation au Canada et aux États-Unis pour les ventes de saumon *Heritage*.

Marques de commerce et noms commerciaux

Le secteur de la transformation des aliments a créé et enregistré un grand nombre de marques de commerce dont « *Weston* », « *Wonder* », « *Country Harvest* », « *D'Italiano* », « *Casa Mendosa* », « *Pepe's* », « *Stroehmann* », « *Maier's* », « *Ovenbaked* », « *Deli World* », « *San Francisco* », « *Arnie's Bagelicious* », « *Petrofsky's* », « *Plush Pippin* », « *Norse Dairy Systems* », « *Neilson* », « *NEILSON TRUCALCIUM* » et « *NEILSON TRUTASTE* ». Les marques de commerce de Connors comprennent les marques « *Brunswick* », « *Connaisseur* », « *Beach Cliff* », « *Neptune* » et « *Port Clyde* ». Connors continue d'élargir ses activités en matière de commercialisation du saumon d'élevage sous la marque « *Heritage* ». Le secteur de la transformation des aliments ne dépend pas d'une seule marque de commerce mais il enregistre ses actifs incorporels ou les protège autrement. Les marques de commerce sont la propriété exclusive de la société et elles apparaissent en italique dans la présente notice annuelle.

Questions environnementales, de santé et de sécurité

Le secteur de la transformation des aliments a mis sur pied un programme afin de réduire en permanence son incidence sur l'environnement et de veiller à la santé et à la sécurité de ses employés. Les préoccupations en matière de protection de l'environnement, de santé et de sécurité ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les dépenses en immobilisations, le bénéfice ou la position concurrentielle au cours des exercices futurs.

Recherche et développement

Étant donné que ses produits sont bien établis, le secteur de la transformation des aliments consacre un faible pourcentage de ses produits d'exploitation aux activités de recherche et développement. Les coûts de recherche et développement sont constatés lorsqu'ils sont engagés.

Clients

Aucun client, autre que sa société affiliée, Loblaw, ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires du secteur de la transformation des aliments.

Employés

La majorité des 9 800 personnes environ travaillant à temps plein et à temps partiel dans les entreprises de produits de boulangerie et de produits laitiers sont couvertes par diverses conventions collectives, dont la presque totalité sont négociés indépendamment dans chaque usine, habituellement pour des durées d'au moins deux ans. Aucune convention collective ne revêt une importance prédominante pour l'ensemble des activités. En 2001, 19 conventions collectives touchant environ 29 % des employés syndiqués devront être renouvelées et leur renégociation devrait pouvoir s'effectuer sans aucune difficulté particulière. La division de la pêche et de la transformation du poisson emploie entre 1 900 et 3 000 personnes environ selon la période de l'année. Des contrats internes avec les employés des usines et les pêcheurs feront l'objet de négociations en 2001.

Biens

Le secteur de la transformation des aliments possède la quasi-totalité de ses biens et matériel et ceux-ci sont libres de toute charge.

Méthodes de distribution

Les produits du secteur de la transformation des aliments sont distribués directement aux détaillants d'alimentation par un grand nombre de camions en ce qui concerne le pain frais, les produits de boulangerie surgelés et les produits laitiers et livrés aux entrepôts des distributeurs en ce qui a trait aux autres produits. Au Canada, la société a cédé son réseau de livraison de pain frais à des distributeurs indépendants.

Matières premières

Étant donné la diversité des produits du secteur de la transformation des aliments, ses sources de matières premières sont multiples. La farine, le sucre et le lait cru sont les principaux ingrédients de ses produits de boulangerie et produits laitiers. On s'attend à ce que ces ingrédients soient facilement accessibles et aucune source de matières premières n'est considérée comme étant stratégiquement à risque. La division de pêche et de transformation du poisson n'a connu aucune interruption de l'approvisionnement en harengs au cours des cinq derniers exercices. Les approvisionnements en saumon d'élevage frais continuent à augmenter au Canada et partout dans le monde et, malgré la forte demande, il se pourrait que l'offre excède la demande, entraînant de ce fait d'éventuelles pressions à la baisse sur les prix.

Caractère saisonnier des activités

Le secteur de la transformation des aliments intervient sur des marchés qui sont en activité tout au long de l'année et où les ventes sont rarement saisonnières.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Activités

Le secteur de la distribution alimentaire est exploité par Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw »). Loblaw exerce ses activités dans toutes les provinces et deux territoires du Canada. La capacité de choisir parmi divers formats et bannières afin de répondre aux besoins et conditions économiques propres à une région est l'un des points forts de Loblaw.

Par chiffre d'affaires, on entend les ventes aux consommateurs par l'intermédiaire des magasins détenus par la société et les ventes aux magasins franchisés et associés et aux marchands indépendants, ainsi que les honoraires reçus de ces magasins et marchands indépendants en contrepartie de services.

Au 31 décembre 2000, il y avait 606 magasins détenus par la société et 1 141 magasins franchisés ou associés en exploitation au Canada. Loblaw desservait également plus de 8 000 marchands indépendants.

En Ontario, il y avait 69 « Loblaws » et 1 « St. Clair Market » exploités par Loblaws Supermarkets de Toronto; 33 « Zehrs » et 25 « Zehrs Food Plus » exploités par Zehrmart de Cambridge; 36 « Cash and Carry » exploités par Cash and Carry de Toronto; et 246 magasins franchisés ou associés, exploités sous les bannières « no frills », « Fortino's Supermarket », « valu-mart » et « Votre Épicier Indépendant » desservies par le Groupe Distribution de Loblaw.

Au Québec, il y avait 11 « Loblaw », 101 « Provigo », 77 « Maxi » et « Maxi & Cie » et 26 « Presto » exploités par Provigo de Montréal; et 596 magasins franchisés ou associés exploités sous les bannières « Provigo », « L'intermarché », « Axep », « Proprio » et « Atout-Prix » desservies par le Groupe Distribution de Provigo.

Au Canada atlantique, il y avait 43 « The Atlantic Superstore », 8 « Atlantic SuperValu », 10 « Cash and Carry », 1 « Food Warehouse » 15 « Dominion » et 2 « Shop Easy » exploités par Atlantic Wholesalers de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, et 73 magasins franchisés ou associés exploités sous les bannières « Save Easy », « IGA » et autres bannières desservies par Atlantic Wholesalers.

Au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, il y avait 52 « The Real Canadian Superstore », 31 « The Real Canadian Wholesale Club » et 65 « Extra Foods » exploités par Westfair Foods de Calgary, et 226 magasins franchisés ou associés exploités principalement sous les bannières « Lucky Dollar », « SuperValu », « Shop Easy » et « Extra Foods » desservies par Westfair Foods de Calgary.

Au 31 décembre 2000, il y avait 42 entrepôts dans tout le Canada.

Renseignements généraux

Position concurrentielle

Loblaw estime être en position solide face à la concurrence au Canada. Elle est le plus grand distributeur de produits alimentaires du pays en termes de chiffre d'affaires. Elle s'attache à y établir de nouveaux magasins, à élargir les rayons/services et à rénover les magasins existants tout en contrôlant les coûts d'exploitation et en rationalisant et en centralisant les mêmes services, afin de préserver et de renforcer les assises de ses nombreuses bannières. Toutes ces mesures permettent à Loblaw d'afficher de bons rendements sur un marché de plus en plus concurrentiel qui évolue constamment avec l'arrivée de

nouveaux clubs-entrepôts, la prolifération de magasins d'alimentation à rabais et la commercialisation d'un plus grand nombre d'aliments par les magasins à très grande surface et autres détaillants spécialisés.

Produits sous marques contrôlées

La position concurrentielle que Loblaw occupe sur tous les marchés est renforcée par son solide programme de produits sous marques contrôlées. Il existe actuellement plus de 5 000 produits *sans nom*, *PC*, *le Choix du Président*, *Format Club*, *PRODUIT VERT* (écologique), *BON AU POSSIBLE* (excellente valeur nutritive) et *EXACT*. Ces produits permettent à Loblaw de se démarquer de ses concurrents et lui assurent une certaine protection contre les stratégies de fixation des prix des produits de marque nationale. Les produits et services des *Services financiers le Choix du Président*, fournis par une banque à charte canadienne, ont élargi la gamme des produits offerts par Loblaw.

Marques de commerce et noms commerciaux

Loblaw ne dépend pas d'une seule marque de commerce ni d'un seul nom commercial, bien que certaines marques de commerce s'identifient avec un certain nombre de ses produits sous marques contrôlées et que les noms commerciaux des magasins revêtent de l'importance tant pour les magasins détenus par la société que pour les magasins franchisés. Loblaw a pour politique d'enregistrer ces actifs incorporels ou de les protéger autrement sur tous les marchés où elle exerce ses activités. Les marques de commerce sont la propriété exclusive de Loblaw et elles apparaissent en italique dans la présente notice annuelle.

Questions environnementales

La société a mis sur pied d'importants programmes environnementaux et a établi des politiques afin de respecter toutes les exigences des lois environnementales applicables. Les exigences en matière de protection de l'environnement n'ont pas et ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les dépenses en immobilisations, le bénéfice ou la position concurrentielle de Loblaw.

Recherche et développement

L'équipe de Loblaw chargée de la création de produits collabore activement avec des fabricants à la mise au point de ses produits sous marques contrôlées.

Clients

Les activités de Loblaw ne dépendent ni d'un seul client ni d'un petit nombre de clients et elles ne sont pas saisonnières.

Employés

Au 31 décembre 2000, Loblaw employait plus de 114 000 personnes à temps plein et à temps partiel. Loblaw compte un total de 441 conventions collectives couvrant quelque 89 000 employés. En 2000, les négociations ont été difficiles et ont donné lieu à quatre grèves importantes des syndiqués, deux en Ontario et deux au Québec. Toutes les conventions collectives ont été négociées avec succès; elles assureront la stabilité de la main-d'œuvre des supermarchés Loblaw, de Zehrs Markets et au sein d'un grand nombre des entreprises de Provigo au cours des quelques prochaines années. En 2001, 73 conventions collectives touchant environ 12 500 employés seront négociées, dont la plus importante couvre à elle seule environ 2 000 employés. Loblaw entretient de bonnes relations avec ses employés et les syndicats et aucune interruption de travail n'est prévue, bien que cette éventualité ne puisse être écartée.

Biens

Lorsqu'elle le juge pratique, Loblaw a pour stratégie d'acheter les emplacements de ses futurs magasins. Au 31 décembre 2000, Loblaw possédait 285 magasins détenus par la société et 25 entrepôts ainsi que divers biens en voie d'aménagement ou destinés à l'aménagement. En outre, Loblaw était locataire en

vertu de 338 baux à long terme relatifs à des magasins détenus par la société ou à des entrepôts. Les biens immobiliers qui lui appartiennent sont essentiellement libres de toutes charges; à la fin de l'exercice 2000, des prêts hypothécaires de 23,3 millions de dollars portaient sur les biens immobiliers totaux de la société ayant une valeur comptable nette d'environ 3,3 milliards de dollars. Les biens que la société possède et ceux qu'elle loue sont répartis dans toutes les régions dans lesquelles Loblaw exerce ses activités. La superficie totale des magasins représente approximativement 27 millions de pieds carrés.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES
ACTIVITÉS POURSUIVIES

(en millions de dollars, sauf les données par action)

a) <u>Cinq derniers exercices</u>	<u>2000</u>	<u>1999</u>	<u>1998</u>	<u>1997</u>	<u>1996</u>
<u>Données relatives à l'état des résultats</u>					
Chiffre d'affaires	22 344	20 851	14 726	12 975	11 815
Bénéfice avant les charges au titre de l'écart d'acquisition	533	400	676	200	197
Bénéfice net (note 1)	481	351	670	197	194
Par action ordinaire (en dollars)					
Bénéfice, compte non tenu des éléments inhabituels et des charges au titre de l'écart d'acquisition, après impôts	4,05	2,99	1,92	1,49	1,03
Bénéfice net (note 2)	3,66	2,67	5,05	1,47	1,41
Dividendes déclarés	0,70	0,44	0,40	0,32	0,29
Autres dividendes déclarés par action (en dollars)					
Actions privilégiées de premier rang (note 3)					
Deuxième série					5,49
<u>Données relatives au bilan</u>					
Actif total	11 421	10 049	9 036	5 878	5 441
Dette à long terme (y compris les obligations en vertu de contrats de location-acquisition)	3 246	2 620	2 011	1 179	1 003
Titres équivalant à des emprunts (note 4)					
Les Compagnies Loblaw limitée					
Actions privilégiées de premier rang					
Deuxième série				9	9
Surplus d'apport				8	8
				17	17
Total de la dette à long terme et des titres équivalant à des emprunts	3 246	2 620	2 011	1 196	1 020
Moins la tranche échéant à moins d'un an (note 5)	260	36	27	23	18
	2 986	2 584	1 984	1 173	1 002

b) **Huit derniers trimestres**

	2000				1999			
	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^{er}	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^{er}
Nombre de semaines dans le trimestre	12	16	12	12	12	16	12	12
Chiffre d'affaires net	5 398	6 955	5 182	4 809	5 042	6 388	4 724	4 697
Bénéfice net	188	118	103	72	127	94	79	51
Par action ordinaire (en dollars)								
Bénéfice avant les charges au titre de l'écart d'acquisition	1,51	1,03	0,88	0,63	1,07	0,83	0,68	0,46
Bénéfice net (note 2)	1,43	0,90	0,78	0,55	0,98	0,71	0,60	0,38

Note 1 : En 2000, le bénéfice net inclut l'effet des réductions des taux d'imposition fédéral et provincial canadiens, qui se reflète par une baisse de 41 millions de dollars de la charge d'impôts futurs. En 1999, le bénéfice net inclut un gain hors caisse avant impôts non récurrent de 7 millions de dollars découlant de l'émission par Loblaw d'actions ordinaires en vue d'acquiescer les 2 % restants de Provigo. Le bénéfice net de 1998 comprend un gain hors caisse avant impôts non récurrent de 433 millions de dollars résultant de la réduction de la participation de la société dans Loblaw, laquelle est passée de 71 % à environ 63 % à la suite de l'émission d'actions ordinaires par Loblaw dans le cadre de l'acquisition de Provigo. Ces gains n'ont pas été pris en compte aux fins de l'impôt. En outre, le bénéfice net de 1998 comprend une provision de 18 millions de dollars pour perte (perte après impôts de 11 millions de dollars) à la vente de B.C. Packers Limited. Le bénéfice net en 1996 comprend un gain net de 87 millions de dollars (gain après impôts de 55 millions de dollars) découlant de l'aliénation des activités de confiserie de Neilson le 2 janvier 1996.

Note 2 : La levée des options d'achat d'actions n'aurait aucun effet de dilution important sur le bénéfice net par action ordinaire.

Note 3 : Les actions privilégiées de premier rang, deuxième série, ont été rachetées conformément aux conditions dont elles étaient assorties au prix de 105 \$ chacune le 31 octobre 1996.

Note 4 : Les actions privilégiées de premier rang, première série, et les actions privilégiées de premier rang, deuxième série, ont été rachetées conformément aux conditions dont elles étaient assorties, au prix de 50 \$ et 70 \$ respectivement le 30 septembre 1998.

Note 5 : En 2000, Loblaw a remboursé les 100 \$ de billets à moyen terme 5,39 %, comme elle l'avait annoncé avant la fin de l'exercice 1999. Avant la fin de l'exercice 2000, Loblaw a annoncé son intention de rembourser les débentures de série 5, 10 % au cours de l'exercice 2001.

En vertu du billet à ordre 12,7 %, échéant le 8 novembre 2030, la société est assujettie à des restrictions qui l'empêchent de verser des dividendes en espèces sur ses actions ordinaires si l'avoir consolidé des porteurs d'actions ordinaires de la société et de ses filiales visées par les restrictions était ou serait de ce fait réduit à moins de 590 millions de dollars. La société est actuellement en position de maintenir sa politique de versement de dividendes équivalant à environ 20 à 25 % du bénéfice net normalisé par action ordinaire de l'exercice précédent.

Dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le versement de dividendes sont laissés à la discrétion du Conseil d'administration. Le Conseil a l'intention de maintenir des versements de dividendes stables correspondant à environ 20 à 25 % du bénéfice net normalisé par action ordinaire de l'exercice précédent, en tenant compte de la situation des flux de trésorerie à la fin de l'exercice, des flux de trésorerie futurs et des occasions de placement.

ANALYSE PAR LA DIRECTION **DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

Il y a lieu de se reporter à l'analyse par la direction qui figure aux pages 20 à 32 du Rapport annuel 2000 aux actionnaires, laquelle est intégrée dans les présentes par renvoi.

MARCHÉ POUR LES TITRES

Les actions ordinaires de George Weston limitée sont inscrites et affichées pour fins de négociation à la Bourse de Toronto.

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA DIRECTION

Administrateurs

<u>Nom et municipalité de résidence</u>	<u>Occupations principales</u>	<u>Administrateur depuis</u>
W. Galen Weston, O.C., 1 Toronto (Ontario)	Président du Conseil, George Weston limitée et Les Compagnies Loblaw limitée	1967
Richard J. Currie, C.M., 1 Toronto (Ontario)	Président, George Weston limitée, et président, Les Compagnies Loblaw limitée, du 16 juillet 1976 au 31 décembre 2000	1975
Robert J. Dart, 2,3 Toronto (Ontario)	Vice-président du Conseil, Wittington Investments, Limited	1994
Peter B.M. Eby, 4, 5 Toronto (Ontario)	Administrateur de société	2000
Anne L. Fraser, 5* Calgary (Alberta)	Administratrice de société	1995
R. Donald Fullerton, 2*,3* Toronto (Ontario)	Administrateur de société	1991
Anthony R. Graham, 1, 3, 4* Toronto (Ontario)	Président, Wittington Investments, Limited	1996
Mark Hoffman Londres, Angleterre	Président du Conseil, Cambridge Research Group Limited	1975
Allan L. Leighton Leeds, Angleterre	Président du Conseil, British Home Stores Limited	2000

Administrateurs (suite)

<u>Nom et municipalité de résidence</u>	<u>Occupations principales</u>	<u>Administrateur depuis</u>
John C. Makinson, 2 Londres, Angleterre	Directeur des finances du groupe, Pearson plc	1997
J. Robert S. Prichard Toronto (Ontario)	Professeur d'université	2000
M.D. Wendy Rebanks, 4, 5 Toronto (Ontario)	Administrateur de société	1994
Garry H. Weston Londres, Angleterre	Président du Conseil à la retraite, Associated British Foods plc	1966

1. Comité de direction
2. Comité de vérification
3. Comité de régie d'entreprise et de rémunération
4. Comité de retraite
5. Comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité

Tous les administrateurs restent en fonction jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de George Weston limitée ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus ou nommés.

Membres de la direction

<u>Nom et municipalité de résidence</u>	<u>Fonctions et occupations principales au sein de George Weston limitée</u>
W. Galen Weston, O.C. Toronto (Ontario)	Président du Conseil, George Weston limitée et Les Compagnies Loblaw limitée
Richard J. Currie, C.M. Toronto (Ontario)	Président, George Weston limitée, et président, Les Compagnies Loblaw limitée, du 16 juillet 1976 au 31 décembre 2000
Donald G. Reid Toronto (Ontario)	Chef de la direction financière
Roy R. Conliffe Toronto (Ontario)	Vice-président principal, Relations du travail
Stewart E. Green Toronto (Ontario)	Vice-président principal, secrétaire et chef du contentieux
Richard P. Mavrinac Mississauga (Ontario)	Vice-président principal, Finances
Stephen A. Smith Toronto (Ontario)	Vice-président principal, contrôleur
Robert Vaux Toronto (Ontario)	Vice-président principal, Développement des affaires
Robert A. Balcom Toronto (Ontario)	Vice-président, secrétaire adjoint
Penny D. Collenette Toronto (Ontario)	Vice-présidente, bureau du président du Conseil
J. Bradley Holland Toronto (Ontario)	Vice-président, Fiscalité
Michael N. Kimber Toronto (Ontario)	Vice-président, conseiller juridique
Louise M. Lacchin Toronto (Ontario)	Vice-présidente, trésorière
Glenn D. Leroux Markham (Ontario)	Vice-président, Gestion des risques

Membres de la direction (suite)

<u>Nom et municipalité de résidence</u>	<u>Fonctions au sein de George Weston limitée et occupations principales</u>
Garfield Mitchell Toronto (Ontario)	Vice-président, Affaires communautaires
Lucy J. Paglione Mississauga (Ontario)	Vice-présidente, Retraite et avantages sociaux
Mark A. Rodrigues Mississauga (Ontario)	Vice-président, Services de vérification interne
Geoffrey H. Wilson Toronto (Ontario)	Vice-président, Relations avec l'industrie et les investisseurs
Ann Marie Yamamoto Toronto (Ontario)	Vice-présidente, Technologie de l'information
Marian M. Burrows Toronto (Ontario)	Secrétaire adjointe
Walter H. Kraus Mississauga (Ontario)	Directeur, Affaires environnementales
Patrick MacDonell Toronto (Ontario)	Trésorier adjoint
Laurel MacKay-Lee Mississauga (Ontario)	Contrôleure, Information financière
Lisa R. Swartzman Toronto (Ontario)	Trésorière adjointe

Toutes les personnes précitées occupent leurs fonctions actuelles ou d'autres postes auprès de la même société ou de sociétés ou organismes associés depuis cinq ans, à l'exception des personnes suivantes : Mme A.L. Fraser, qui est conseillère en éducation, Université de Victoria; M. A.R. Graham, qui est président, Wittington Investments, Limited; M. J.C. Makinson, qui est directeur des finances du groupe, Pearson plc; M. P.B.M. Eby, qui a agi à titre d'administrateur de société au cours des deux dernières années et a occupé le poste de vice-président du conseil de Nesbitt Burns pendant au moins cinq ans avant de remettre sa démission en 1998; M. A.L. Leighton, qui est l'ancien président de Walmart Europe et a occupé un poste de haute direction chez Asda Stores Ltd. de 1992 à 2000; M. J.R.S. Prichard, qui a été président de l'Université de Toronto de 1995 à juin 2000; Mme P.D. Collenette, qui a été directrice des nominations au bureau du premier ministre jusqu'en décembre 1997; M. M.A. Rodrigues qui était contrôleur chez Sony of Canada avant janvier 1999; M. R. Vaux, qui était auparavant vice-président directeur de Noble China Inc. et un associé de R. Vaux Consulting Services; et Mme L. MacKay-Lee qui était comptable agréée auprès de KPMG s.r.l. jusqu'en juillet 2000.

M. W. Galen Weston est le propriétaire réel de 61,8 % des actions ordinaires de la société et de 64,3 % des actions ordinaires des Compagnies Loblaw limitée, ou exerce un contrôle sur ces actions. Sauf pour les actions détenues ou contrôlées indirectement par M. W. Galen Weston au 31 décembre 2000, le nombre d'actions ordinaires que détenaient en propriété directe ou indirecte les administrateurs et membres de la haute direction de la société en tant que groupe ou sur lesquelles ils exerçaient un contrôle ou une direction s'élevait à 0,8 % des actions ordinaires de la société et à 1,3 % des actions ordinaires des Compagnies Loblaw limitée.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

1. La société fournira à toute personne, sur demande au secrétaire de la société, 22 St. Clair Avenue East, bureau 1900, Toronto (Ontario), M4T 2S7 :
 - a) lorsque les titres de la société font l'objet d'un placement aux termes d'un prospectus simplifié ou qu'un prospectus simplifié provisoire a été déposé en vue d'un placement de ses titres :
 - i) un exemplaire de la notice annuelle de la société, ainsi qu'un exemplaire de tout document ou de toutes pages pertinentes d'un document, qui y sont intégrés par renvoi,
 - ii) un exemplaire des états financiers consolidés comparatifs de la société relatifs au dernier exercice complet ainsi que le rapport des vérificateurs s'y rapportant, et un exemplaire des états financiers consolidés intermédiaires de la société postérieurs aux états financiers consolidés relatifs au dernier exercice complet,
 - iii) un exemplaire de la circulaire d'information de la société se rapportant à la dernière assemblée générale annuelle des actionnaires au cours de laquelle des administrateurs ont été élus, et
 - iv) un exemplaire de tout autre document intégré par renvoi au prospectus simplifié provisoire ou au prospectus simplifié et que la société n'est pas tenue de fournir en vertu des points i) à iii) ci-dessus; ou
 - b) à tout autre moment, un exemplaire des documents dont il est question aux points 1 a) i), ii) et iii) ci-dessus, à condition que la société puisse exiger le paiement de frais raisonnables si la demande est faite par une personne qui ne détient pas de titres de la société.
2. Des renseignements supplémentaires, dont la rémunération et l'endettement des administrateurs et des membres de la direction, les principaux porteurs de titres de la société, les options d'achat de titres et la participation des initiés dans des opérations importantes, le cas échéant, figurent dans la circulaire d'information de la société se rapportant à la dernière assemblée générale annuelle des actionnaires au cours de laquelle des administrateurs ont été élus, et d'autres renseignements financiers sont fournis dans les états financiers comparatifs de la société relatifs au dernier exercice complet.
3. Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR. L'adresse Internet de la société est www.weston.ca.

Ce qui précède, ainsi que tous les renseignements intégrés par renvoi, ne contient aucune fausse déclaration ou omission concernant un fait important qui doit être mentionné dans les présentes conformément aux exigences relatives à la présente notice annuelle, ou qui est nécessaire pour qu'une déclaration faite dans les présentes ne soit pas trompeuse à la lumière des circonstances dans lesquelles elle est faite.

Fait : le 8 mars 2001

« Richard J. Currie »

(signé) RICHARD J. CURRIE
Président

« Donald G. Reid »

(signé) DONALD G. REID
Chef des finances

Au nom du Conseil d'administration

« W. Galen Weston »

(signé) W. GALEN WESTON
Administrateur

« R. Donald Fullerton »

(signé) R. DONALD FULLERTON
Administrateur